



Compte rendu du CSE siège

9 et 10 mars 2021

Présents pour FO

(Les Élus) Marie-Pierre SAMITIER, Océan GRENIER, Bernadette BALLAND, Alexandre FAVEL, Frédéric BRODA (et Représentant Syndical) Olivier LE CLANCHE.

Sommaire

[Sommaire](#)

[Départs pour inaptitudes](#)

[Au CSSCT de mars](#)

[Réorganisation transitoire au CDE](#)

[Lumière sur les plateaux](#)

[Achats décentralisés](#)

[franceinfo: en mode secours](#)

[Direction RH et Organisation](#)

[Proximité Information et Sports](#)

[Budget du CSE](#)

Illustration Sonore

Deux CSE se sont déroulés le 9 mars. Un CSE extraordinaire, le matin, sur les suites de la levée du préavis de grève en soutien au service et personnels des **Illustrations Sonores** des JT de •2 et •3. Malgré l'engagement de la direction de restaurer le service pendant 3 mois (de moratoire) pour étudier les conditions de la mise en place d'une alternative raisonnable à ce service de la rédaction nationale.

Pourtant, à ce jour, le service n'est toujours pas rétabli. Le salarié intermittent qui devait assurer à plein temps l'ensemble des prestations est tombé malade. Aucun remplaçant ne lui a été trouvé. La direction n'a pas honoré son engagement !

Départs pour inaptitudes

La série continue. 3 salariés quittent l'entreprise suite aux inaptitudes prononcées ce mois-ci par la médecine du travail.

Ces départs ne sont plus exceptionnels. Dans les 12 derniers mois, on compte 14 inaptitudes prononcées au siège de france•tv.

Une certaine inquiétude pèse aussi sur le solde de tout compte. Quatre semaines de congés

payés sont générées pour une année complète en maladie. Le calcul est au prorata pour des durées inférieures. Les situations de longues maladies n'excluent pas les générations des congés payés.

Qu'en est-il en réalité ? Difficile de le savoir puisque les salariés concernés quittent l'entreprise.

Au CSSCT de mars

- Un sujet attire particulièrement notre attention, le (non)remplacement de 2 chargés d'édition à **franceinfo**: en arrêt de travail depuis mars 2019. C'est certainement l'un des emplois les plus difficiles à franceinfo., tant au niveau de la planification qu'à l'intensité de la charge de travail qui ne laisse que peu de temps pour déjeuner ou autres besoins naturels et fait se sentir coupable celle ou celui qui prend le temps d'un café.

Les CDD se succèdent, et puis s'en vont. Le poste ne fait pas rêver en termes d'évolution. Il suffit de quelques semaines pour se rendre compte que ce baigne est à vie.

Pourtant 2 postes devraient être occupés par des CDD, jusqu'au retour des CDI. Nous n'avons pas réussi à savoir qui occupent ces postes ni, puisqu'aucun ne reste jusqu'au retour des absents, combien de contrats de CDD ont été générés sur ces 2 motifs.

Toujours à franceinfo: les équipes du weekend restent en dessous des 2 par vacation et c'est insuffisant pour permettre des conditions de travail correctes sur la durée. La tension est permanente.

Aucune salle de repos n'est prévue pour les personnels travaillant à l'information continue, c'est-à-dire, travaillant en continu à la chaîne.

C'est peut-être la solution, d'ailleurs, de ne pas leur laisser le temps de se reposer.

Ces emplois très exposés ne sauraient s'inscrire dans la durée. La direction tarde à mettre en place des solutions pour permettre aux employés les plus exposés de la chaîne d'information continue, dont les chargés d'édition, d'évoluer à terme vers de nouveaux emplois au sein de france•tv.

- Côté **infographie**, service transversal à france•2 et •3, d'une part et à franceinfo: d'autre part, la situation n'offre pas plus de perspectives. Aucun dispositif particulier n'est prévu pour accompagner les infographistes dans une démarche de reconversion.

Le recrutement pose question aussi. Depuis 2016, une seule femme a été recrutée dans le service, contre 18 hommes, dont 1/3 en 2020. On est très loin des souhaits de parité évoqués par la présidence.

Que fait la DRH ?

- Les éclairagistes sont toujours dans un algéco aveugle, dans la cour côté Delebarre. Ce n'est pas une pièce de travail, mais ce n'est pas non plus une pièce de repos digne de ce nom.

Par ailleurs, les conditions de travail se sont fortement dégradées par la sur-activité

chronique depuis septembre 2020, avec la réinternalisation de certaines émissions et les formations nécessaires à l'exploitation des nouvelles consoles lumière. Les heures supplémentaires s'accumulent, désirées ou pas. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin "Lumière sur les plateaux".

- Nous ne sommes systématiquement pas contre les avancées permises par les progrès technologiques. Encore faut-il que l'avancée soit réelle. Concur, sur le papier pouvait laisser croire à quelque intérêt, mais le logiciel n'a réglé aucun des problèmes de

gestion des frais de missions préexistants. Il a juste permis la réduction des effectifs dédiés et a ajouté de nouvelles difficultés.

La direction a mis en ligne une page CONCUR sur [monespace](#). Des tutoriels aussi dans l'espace RH. Si la difficulté persiste, le service des missions est joignable au 5 9797 ou par mail service.missions@francetv.fr, pour le périmètre de l'information nationale uniquement.

La CSSCT demande que la hotline soit ouverte à tous les secteurs du siège.

[\(tout le compte rendu CSSCT en annexe\)](#)

Réorganisation transitoire au CDE

La période transitoire pose toujours quelques difficultés dans l'organisation des activités et des plannings. La volonté d'harmonisation des process et des conditions de travail ne tient que si les outils et les locaux sont dans leur état cible. Ce n'est pas encore le cas et la réorganisation complète devra attendre la reprise des travaux et la réunion des services qui reste aujourd'hui impossible.

La direction a accepté de maintenir les personnels excentrés, ne pouvant par conséquent pas travailler dans les mêmes conditions que les personnels déjà sur le site du siège, de conserver leur planification actuelle durant toute la période transitoire.

L'examen de l'évolution prévisible des effectifs, compte tenu des départs liés à l'âge et de la proportion des postes non affectés durablement au CDE (CDD, missionnés et détachés) fait craindre une baisse de près de 25% des personnels en charge du CDE.

L'expert mandaté par le CSE pour étudier précisément les conditions de cette période transitoire a permis au CSE de rendre un avis à la direction agrémenté d'un certain nombre de propositions sur la médiathèque, la vérification, l'exploitation et la conduite

d'antenne, et sur la transversalité de l'organisation transitoire ([en annexe](#)).

Concernant le projet cible, Force Ouvrière souhaite rappeler son soutien à l'emploi et aux activités internes au groupe France Télévisions. La garantie de la qualité des programmes diffusés fait partie intégrante de la mission de service public du groupe. Cette garantie ne saurait être externalisée chez des prestataires, y compris identifiés partenaires de confiance.

En nous fournissant des contenus sur lesquels ils effectuent eux-mêmes les contrôles qualité que france•tv doit assumer, il se retrouvent à la fois partie et juge. Or nos partenaires, soumis aux mêmes règles économiques que nous, peuvent, comme nous, être amenés à sous-traiter une partie de leur activité.

Le contrôle par sondage ou en accéléré manque de sens. Soit nous avons confiance dans le partenaire, alors pourquoi faire des vérifications, qui ont d'ailleurs toutes les chances de passer à côté des problèmes recherchés. Soit nous assumons pleinement notre mission et nous effectuons, en interne, les contrôles nécessaires à la garantie de qualité que nous impose notre mission de service public.

Une nouvelle discussion sur le projet cible est envisagée pour le mois d'avril 2021.

Lumière sur les plateaux

Bien évidemment, la direction présente son projet comme étant le meilleur moyen d'assurer l'éclairage, de faire de véritables show-lumière pour proposer la meilleure offre de prestation, quels que soient les plateaux.

Pourtant, les experts invités (*des chefs éclairagistes*) ont tous dénoncé des risques importants sur la sécurité électrique conséquente à ce projet.

Il n'y a pas que la sécurité de l'antenne qui soit en péril. Les chefs éclairagistes, pour des raisons évidentes, n'interviennent jamais seul sur les équipements transformateurs et du fait de la réduction du nombre des personnels avec habilitation électrique, leur sécurité ne serait pas assurée.

Le service est en surcharge depuis des mois et fonctionne avec 2 chefs et un éclairagiste par

émission. Il va falloir faire encore plus avec moins de personnes, puisque la nouvelle organisation ne prévoit plus qu'un seul chef éclairagiste dédié par émission, appuyé par une brigade sous-dimensionnée de 2 chefs pour les 6 plateaux.

Les formations obligatoires annuelles ont pris du retard en partie à cause de la suractivité qui ne laisse plus le temps aux chefs éclairagiste de suivre les formations.

La direction mise sur la performance du matériel (*un matériel plutôt onéreux*) pour garantir la sécurité. Mais les professionnels savent bien, eux, que la sécurité est une responsabilité humaine et que c'est la leur.

Parce que c'est leur responsabilité pénale et civile qui est engagée, avec celle de l'entreprise, pas celle du matériel.

Achats décentralisés

La direction des achats décentralise une partie de son activité d'achats hors-programmes. Le siège et la région parisienne sont touchés par une forte concurrence à l'embauche du fait de l'accroissement des contraintes juridiques en la matière.

Les salariés quittent l'entreprise France Télévisions au bout de peu de temps pour se tourner vers le privé et/ou des entreprises en

régions. Ce qui pose des problèmes dans le suivi des affaires.

Il se trouve que la région bordelaise accueille depuis quelque temps un important pôle de formation "Achats" et que deux salariés ont récemment émis des souhaits de mobilité.

France Télévisions teste la délocalisation, c'est toujours mieux que l'externalisation.

franceinfo: en mode secours

Ce mode secours concerne les "deskeurs" et les chargés d'édition. La rédaction de franceinfo: va pouvoir continuer à travailler même en cas de panne des systèmes de fabrication, sans avoir à basculer sur France24.

Les acquisitions et les exports se feront sans pouvoir recourir aux logiciels habituels. Le redémarrage du poste de travail et le lancement de la session secours seront nécessaires.

Il est évidemment moins performant, les fonctionnalités seront sensiblement dégradées par rapport au mode nominal et les manipulations un peu plus longues.

Mieux vaut une information moins sophistiquée, mais franceinfo: qu'une bascule sur France24, aussi bonne soit-elle.

Direction RH et Organisation

Il ne s'agit pas d'une énième grande réforme. La réorganisation ne va toucher que les DRH, mettre une direction générale pour l'ensemble du groupe (*contre 3 directions : Siège, Réseau•3 et Outre-Mer auparavant*).

La nouvelle DRHO compte 2 directions adjointes (*Filière RH et Organisation*).

Parallèlement est mis en place un Pôle Conseil et Accompagnement pour traiter les situations complexes et enkystées. Ensuite, on trouve quatre sous-directions : Parcours professionnels et diversité - Coordination des DRH - Gestion du personnel, de la paie et des projets SIRH - Santé, du dialogue social et de la qualité de vie au travail.

Cette dernière absorbe la direction de la Qualité de Vie au Travail qui se transforme en Direction de la Santé et de la QVT, autrefois direction indépendante.

Le recours aux nouvelles technologies n'est pas écarté. Toujours, bien sûr, dans l'objectif de plus d'efficacité pour le bien des salariés et des administratifs. Qui ne s'est jamais retrouvé à essayer d'expliquer son problème à un logiciel un peu trop rigide ?

Tous ces changements auront, c'est inévitable, des conséquences sur les personnels administratifs dépendants et sur les administrés, tous les salariés.

Le projet est aussi présenté avec la possibilité d'ajustements ultérieurs, si nécessaire, qui seront présentés régulièrement devant les instances compétentes.

Le résultat sera-t-il aussi beau que le discours ?

Proximité Information et Sports

Le représentant de proximité pour la famille professionnelle Information et Sports est parti. Son successeur a été désigné par le CSE.

Il s'agit de Kamel FOUNAS, issu de la même organisation syndicale que son prédécesseur comme le veut la règle.

Budget du CSE

Le budget prévisionnel du CSE pour 2021 a été présenté par le Trésorier qui a répondu à toutes les questions des élus.

C'est un budget chargé à 10 643 800 €. Il suit celui de l'année 2020, compliquée comme on le sait par la pandémie.

Il sera révisé en milieu d'année, après la consolidation des chiffres de 2020 et au vu des 6 premiers mois d'exercice.